

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

+ [VALDANNIVIERS.CH/FUNILUC](http://VALDANNIVIERS.CH/FUNILUC)

2023-2024



Grimentz – Zinal  
St-Luc – Chandolin  
Vercorin

**RMA**  
Remontées Mécaniques du Val d'Anniviers

59e Assemblée générale des actionnaires

**SAMEDI 31 AOÛT 2024, À 10 HEURES,  
À LA SALLE COMMUNALE DE CHANDOLIN**

#### Ordre du jour

1. Contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 août 2023
3. Rapport du Conseil d'administration
4. Lecture des comptes de l'exercice 2023/2024
5. Rapport de l'Organe de révision
6. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables
7. Nominations statutaires
8. Divers.

## ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Patricia Chardon Kaufmann, St-Luc  
Marc Chabloz, St-Luc  
Vincent Epiney, Salquenen

Patrick Schriber, Tannay  
David Melly, Ayer  
Vincent Theytaz, Vissoie  
Jérémy Salamin, St-Luc

### COMITÉ DE DIRECTION

Patricia Chardon Kaufmann, St-Luc  
Marc Chabloz, St-Luc  
Vincent Epiney, Salquenen

### EXPLOITATION

Guillaume Rochet, St-Luc  
Christian Caloz, St-Luc  
Sandy Robatel, Vercorin  
Frédéric Salamin, Ayer  
Romain Daniel, Chandolin  
Bruno Chailley, Sierre  
Joël Zufferey, Chandolin  
Maxime Froget, St-Luc  
Mathieu Moreau, Flanthey

### Mandats échéant en 2027

Présidente  
Vice-président  
Secrétaire

Membres

Directeur (du 01.08.2023 au 30.04.2024)  
Finances  
Ressources humaines  
Administration  
Marketing  
Chef technique et exploitation  
Exploitation et entretien secteur Chandolin  
Chef sécurité  
Restaurants Tignousa, Le Tsapé, Cabane Bella-Tola  
Tsigère La Cohà, Gîte du Prilet

### ORGANE DE RÉVISION

Fiduciaire FIDAG SA, Sierre

### Mandat échéant en 2027

## CHIFFRES-CLÉS

	2023/2024 (CHF)	%	2022/2023 (CHF)	%
<b>Remontées mécaniques</b>				
Chiffre d'affaires	7'950'219	100.0	7'520'346	100.0
Charges d'exploitation	- 5'308'418	-66.8	- 4'900'597	-65.2
<b>Restauration et hébergement</b>				
Chiffre d'affaires	3'816'436	100.0	3'717'333	100.0
Charges d'exploitation	- 3'290'599	-86.2	-3'071'283	-82.6
<b>EBITDA Remontées mécaniques</b>	<b>2'641'801</b>	<b>33.2</b>	<b>2'619'749</b>	<b>34.8</b>
<b>EBITDA Restauration et hébergement</b>	<b>525'837</b>	<b>13.8</b>	<b>646'450</b>	<b>17.4</b>
Charges financières et impôts	-346'289		-330'391	
<b>Cash flow d'exploitation</b>	<b>2'821'349</b>		<b>2'935'808</b>	
en % des produits	24.0%		26.1%	
en % des fonds propres	34.8%		36.2%	
Charges extraordinaires	-		-5'392	
Produits extraordinaires	61'858		1'000	
Subvention Covid-19	-		1'068'550	
Provision GH St-Luc SA	-310'000		-380'400	
Amortissements ordinaires et immédiats	-2'563'402		-2'549'733	
<b>Résultat net</b>	<b>9'805</b>		<b>1'069'833</b>	
Investissements nets	1'263'007		1'281'318	
<b>Nombre de passages</b>				
Funiculaire	157'839		145'562	
	hiver		59'216	
	été		240'547	
Télesiège Tsapé	253'014		12'857	
	hiver		229'476	
	été		165'878	
Télesiège Forêt	272'248		879'744	
Télesiège Rotsé	177'056		278'940	
Téléskis St-Luc	957'709			
Téléskis Chandolin	261'086			
<b>Nombre de journées-skieurs</b>	<b>205'132</b>		<b>188'948</b>	
Prix brut de la journée-skieur	CHF 32.76		CHF 33.10	
<b>Nombre de nuitées</b>				
Cabane Bella-Tola	2'183		1'862	
	hiver		1'231	
	été		1'261	
Logement Tignousa	595		540	
	hiver		921	
	été		532	
Gîte le Prilet	1'061			
	hiver			
	été			



# RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

## UN ÉTÉ EN DENTS DE SCIE

L'été 2023 s'est distingué par sa douceur relative par rapport aux années précédentes, se classant comme le cinquième plus doux depuis le début des mesures. Même si les températures estivales n'ont pas atteint les niveaux record de l'été 2022, elles continuent néanmoins de marquer une tendance à la hausse. Une courte période caniculaire a été enregistrée du 9 au 11 juillet, avec des records de chaleur en altitude. Mais début août les températures ont fortement chuté, entraînant même des chutes de neige qui se sont abaissées à 2000 mètres ! Il a fallu attendre la mi-août pour vivre un nouvel épisode caniculaire, causé par un dôme de chaleur qui s'est installé sur la Suisse, propulsant l'isotherme du zéro degré à une altitude jamais enregistrée de 5298 mètres augurant d'un été indien comme on les aime. Cependant c'était sans compter avec les caprices de Mère Nature qui nous a offert un nouvel épisode polaire fin août amenant 20cm de neige à Tignousa.

Après un mois de septembre et un début octobre chauds et ensoleillés, un changement radical a marqué la suite de l'automne avec une météo très pluvieuse et un mois de novembre qui s'est distingué par une pluviométrie record, gratifiant le Valais de deux fois plus de précipitations que la normale. De l'air polaire froid et humide a provoqué des chutes de neige précoces jusqu'en basse altitude.

En termes de fréquentation, nous constatons une certaine stabilité puisque nous enregistrons des chiffres plus ou moins équivalents à ceux des deux étés précédents avec près de 105'000 passages. Compte tenu de la forte reprise du transport aérien et des voyages à l'étranger, nous pouvons nous réjouir du maintien de la fréquentation sans tassement significatif des entrées. Cependant, en été nous ne pouvons que constater que la météo joue un rôle prépondérant dans le choix d'une destination de montagne, en particulier pour nos clients à la journée. Seule une manifestation de grande envergure peut contrecarrer une météo maussade. C'est le cas par exemple de Sierre-Zinal, qui, depuis de nombreuses années, représente la journée record estivale pour notre société et 2023 n'a pas fait exception avec 1'967 montées. Un grand merci au comité d'organisation qui a à cœur de mettre en avant Tignousa non seulement en août mais depuis deux ans en organisant une course hivernale entre Chandolin et l'Hôtel Weisshorn.

Malgré les incertitudes liées à la météo, nos collaborateurs ne ménagent pas leurs efforts et leur imagination pour organiser des activités estivales originales. C'est le cas de la balade gourmande qui met en valeur le savoir-faire de nos équipes de la gastronomie, le bike test et autres compétitions de Downhill qui réjouissent les plus sportifs, sans oublier les différentes manifestations mises sur pied en collaboration avec l'OFXB, telles que le Kids Summer Camp, la star party ou la nuit des étoiles filantes. La culture n'est pas en reste puisque les festivals lucquerands, le Festival du Toûno et Jazz sous les Étoiles, ont emmené leur public à Tignousa ou sur les sentiers alentours. Enfin, à l'occasion du 90ème anniversaire des Fifres et Tambours, nos clients ont pu s'émerveiller devant les danses joyeuses d'un groupe folklorique letton.

## UN HIVER ENNEIGÉ MAIS DOUX

Les chutes de neige de novembre ont réjoui tant les skieurs impatientes de chausser les skis que nos équipes qui ont à cœur d'offrir dès l'ouverture des conditions optimales et un enneigement suffisant. C'était sans compter avec un redoux qui a fait remonter la limite des chutes de neige à plus de 3000 mètres alors qu'au-dessous des pluies abondantes lessivaient le manteau neigeux. Finalement grâce à un travail acharné nous avons pu ouvrir partiellement le domaine tant sur St-Luc que Chandolin les week-end dès le 3 décembre, puis sans interruption la totalité du domaine depuis le 21 décembre. Ce redoux, accompagné de conditions météorologiques et d'enneigement excellentes s'est prolongé durant les fêtes de fin d'année pour le plus grand plaisir de nos clients qui ont pu profiter des pistes et des terrasses.

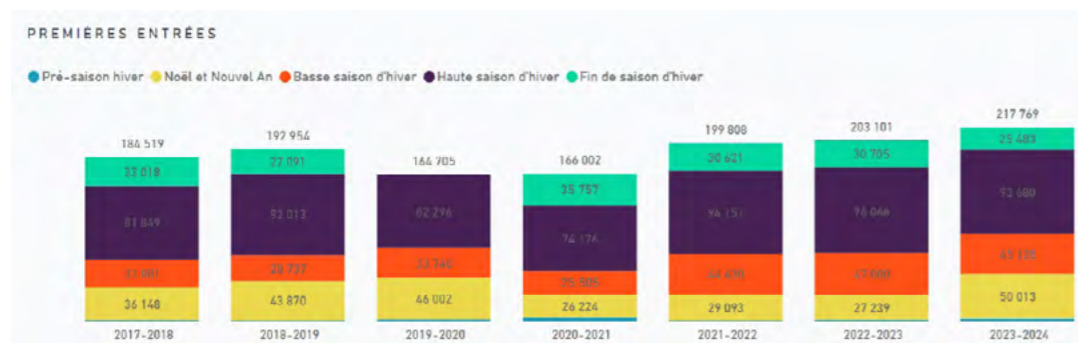
Dès la fin des vacances, une autre séquence hivernale a débuté avec de la neige jusqu'en plaine. Mais cet épisode fut de courte durée puisque les températures ont repris l'ascenseur fin janvier amenant un réchauffement qui s'est installé durablement faisant disparaître la neige dans les stations. Fort heureusement l'enneigement a bien résisté au-dessus de 1800m garantissant ainsi des conditions de ski idéales. Blanc en haut, vert en bas, c'est la vision à laquelle il faudra



vraisemblablement nous habituer pour les années à venir. Et si nos clients ont encore parfois de la peine à imaginer les conditions hivernales qui les attendent sur le domaine lorsqu'ils sont en plaine ou en station, seule une communication efficace et soutenue saura les rassurer.

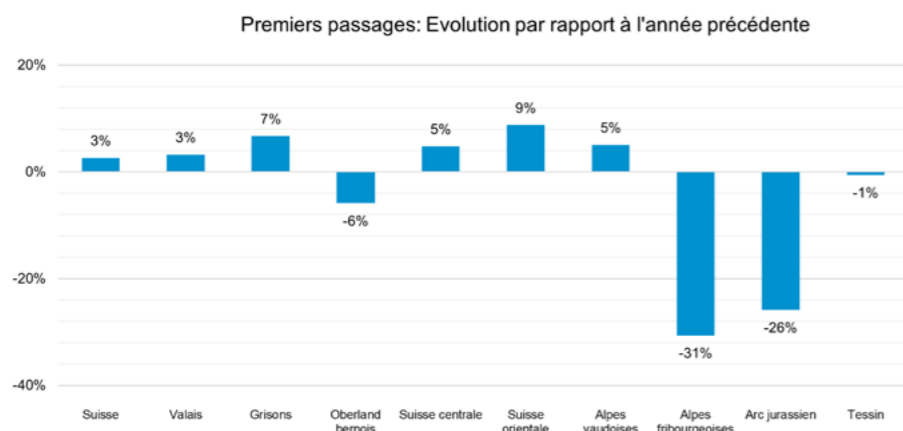
Enfin, le mois d'avril a été contrasté avec une première moitié très printanière qui a compliqué l'organisation des courses FIS du dernier week-end. Puis, une fois les installations fermées une météo hivernale s'est installée rendant difficile le travail des équipes techniques chargées du démontage et des révisions.

L'influence de l'enneigement et de la météo sur la fréquentation des domaines skiables n'est plus à démontrer et s'observe de plus en plus clairement dans les chiffres. Par exemple, les conditions idéales qui ont régné durant les deux semaines de Noël et Nouvel An nous ont permis d'enregistrer plus de 50'000 premières entrées soit un résultat encore jamais atteint pour cette période. Et si l'hiver 2023 est le plus doux jamais enregistré, nous avons tout de même pu bénéficier de chutes de neige modérées mais constantes ce qui nous a permis de maintenir d'excellentes conditions tout au long de la saison et d'atteindre le chiffre réjouissant de presque 218'000 1er passage, soit un nouveau record pour cette dernière décennie !

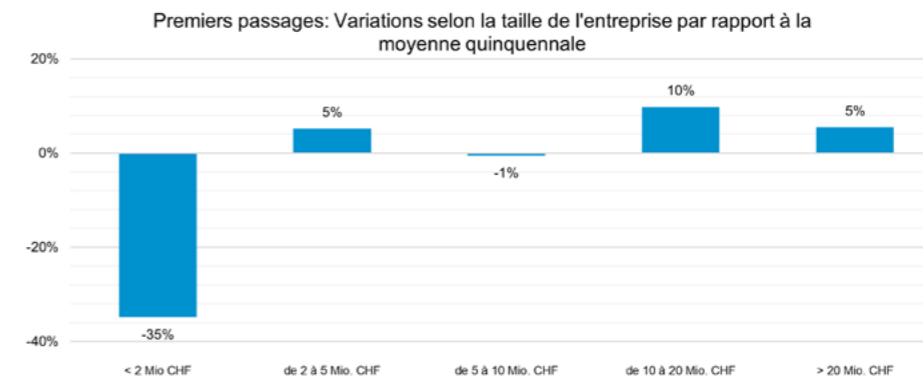


**DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS POUR L'INDUSTRIE DU SKI**

La saison d'hiver s'achève sur un bilan positif tant au niveau national que cantonal. En effet, le nombre de premiers passages a augmenté de 3% au niveau suisse et valaisan. Si la moyenne est plus élevée pour les Alpes orientales, vaudoises et les Grisons, une baisse significative dans l'arc jurassien et les alpes fribourgeoises impacte négativement la moyenne nationale.



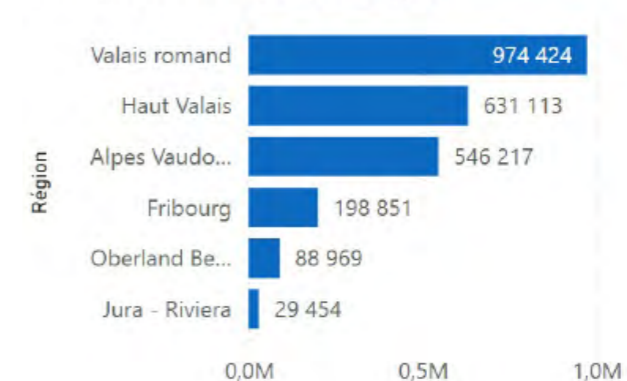
Si l'on corrèle ces résultats avec la taille des entreprises de remontées mécaniques, on constate une plus grande progression dans les entreprises réalisant un chiffre d'affaires entre 10 et 20 millions.



St-Luc – Chandolin suit fidèlement ces statistiques puisqu'avec près de 218'000 premiers passages pour la saison d'hiver, nous enregistrons une augmentation de plus de 7% par rapport à la saison précédente. Nous avons même dépassé à trois reprises la journée record de la saison 22-23 qui enregistrait 4'234 passages avec 4'335 premiers passages le 27 décembre 2023, 4'613 le 3 janvier 24 et 4299 le 13 février 24.

Le Magic Pass, dont la valeur n'est plus à démontrer, joue un rôle majeur dans nos bons résultats. Avec une augmentation de 9% des ventes, l'abonnement a séduit plus de 180'000 personnes pour sa 7ème année d'existence. A chaque entrée de nouvelles stations dans la coopérative, on constate une augmentation significative des ventes dans les régions nouvellement membres. Encore très faibles auprès de nos hôtes étrangers, les ventes concernent surtout les Suisses et en particulier dans les cantons qui ont une offre de stations Magic Pass. Le Valais pointe à la deuxième place des ventes avec plus de 36'000 abonnements achetés derrière le canton de Vaud qui lui recense plus de 55'000 détenteurs. Cependant, le grand bénéficiaire en termes de client est le Valais puisque 65% des premières entrées sont réalisées dans notre canton. De son côté, St-Luc – Chandolin pointe en 5ème position en termes de premiers passages Magic Pass sur 80 stations partenaires.

**Premières entrées par région**



Le Magic Pass permet de lisser l'affluence sur toute la saison afin d'éviter que l'essentiel du chiffre d'affaires soit réalisé uniquement sur 6 semaines correspondant aux vacances scolaires rendant ainsi les creux nettement moins marqués en hiver. La saison d'été bénéficie également des retombées du Magic Pass puisque deux tiers des détenteurs profitent de leur abonnement durant la saison estivale. Enfin, sachant plus de 46 % des détenteurs de l'abonnement ne viennent qu'une fois chez nous, nous avons encore une grande marge de progression qu'il va falloir développer à l'aide d'une communication séduisante.

Au niveau de la restauration il a fallu composer avec l'inflation qui a réduit le pouvoir d'achat de nos clients d'une part et a impacté nos charges de marchandises d'autre part. Or nous n'avons pas souhaité reporter ces charges en totalité sur nos clients en augmentant d'autant les prix, même si une légère hausse était inévitable. Par contre nos équipes de



la gastronomie se sont employées à offrir un choix de produits plus large et une qualité d'accueil et de service meilleure. Cette démarche a certainement eu un effet positif sur la satisfaction-clients puisque nous voyons le nombre de clients augmenter par rapport à l'exercice précédent alors que le ticket moyen reste stable. Par contre, si le chiffre d'affaires a progressé, les charges d'exploitation de la restauration sont également à la hausse pour finalement un résultat comptable en demi-teinte.

### **LE SKI: TÉMOIN DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Les sociétés de remontées mécaniques sont les témoins privilégiés de l'impact du réchauffement climatique. Cependant il est de notre responsabilité de ne pas se contenter d'en observer les effets mais de devenir des acteurs dans la recherche de solutions et d'ajustements permettant de relever les défis de la crise climatique.

Il nous appartient de penser le développement durable dans sa globalité en y incluant les dimensions économiques et sociales. Cette manière de réfléchir à la transition de nos sociétés nous permettra de sortir du débat purement écologique et de proposer des solutions globales. C'est dans ce sens d'ailleurs que les Remontées Mécaniques Suisses étudient la mise sur pied de projets pour lesquels ils proposeront des aides à la mise en œuvre.

Il est donc important de s'appuyer sur ces ressources afin de ne pas faire chacun dans notre coin le travail réalisé en amont par des experts. Un gros travail de communication devra être parallèlement entrepris par la branche qui subit régulièrement des critiques parfois légitimes mais souvent opportunistes de la part de la vox populi largement relayée par les médias. Plutôt que de s'agacer de ces prises de positions radicales souvent impulsives donnons-nous les moyens de communiquer sur les efforts réalisés par notre secteur d'activité pour répondre aux défis climatiques.

Les régions de montagne et les stations de ski notamment apparaissent particulièrement vulnérables face au changement climatique. Depuis quelques années notre pays enregistre des précipitations neigeuses plus tardives et globalement moins abondantes. Parallèlement le niveau d'enneigement diminue progressivement même avec des précipitations constantes. En effet, une hausse de 1°C provoque une remontée de la limite pluie-neige de 150 à 200m. De ce fait de nombreuses stations de ski sont confrontées à leurs limites quant à l'enneigement requis pour l'exploitation de leur domaines skiables. Force est de constater que les domaines de plus haute altitude sont moins voire peu impactés par cette réalité. Cependant, nous ne pouvons nous contenter d'observer avec compassion nos voisins fortement affectés par le réchauffement climatique et continuer à faire ce que nous avons fait jusqu'à maintenant.

Un franc sur cinq dans les régions de montagne est généré directement ou indirectement par le tourisme. Une personne sur quatre travaille directement ou indirectement dans le secteur touristique (chiffres RMS). Si nous voulons préserver le tourisme alpin nous devons réfléchir à ce que nous serons dans quelques décennies et anticiper une transition que par chance nous ne sommes pas contraints de réaliser dans l'urgence. Saint-Luc – Chandolin avec 85% du chiffre d'affaires réalisé en hiver est dans la moyenne valaisanne. Inverser la tendance ne se fera pas en quelques années mais doit débuter maintenant.

### **UN TRAVAIL D'ÉQUIPE**

C'est nous Administrateurs qui sommes devant vous aujourd'hui, mais à nos côtés de nombreuses personnes et collectivités œuvrent pour notre société et ont à cœur de donner le meilleur d'elles-mêmes.

C'est le cas de nos collaborateurs saisonniers ou à l'année que je tiens à remercier chaleureusement pour leur engagement de tous les jours, leur fidélité, leurs compétences et leur professionnalisme mis au service de notre entreprise. Quelles que soient les fonctions et les responsabilités qui leur ont été confiées, chacun d'entre eux est une pierre essentielle à l'édifice. Une reconnaissance particulière va à M. Joël Zufferey, notre chef technique chandolinard qui fête ses 40 ans de service au sein de l'entreprise et qui nous quittera en octobre pour une retraite bien méritée.

Nous serions également bien en peine d'avancer sans le soutien indéfectible de nos partenaires politiques, touristiques et économiques, envers qui va toute notre reconnaissance. Je remercie en particulier la Commune d'Anniviers, les alpages et bourgeoisie de Chandolin et St-Luc, Anniviers Tourisme, les sociétés de développement et les skis-Clubs des deux villages, les artisans et commerçants, le comité de l'OFXB, les propriétaires de résidences secondaires et vous chers actionnaires.

Enfin, un grand merci à mes collègues du Conseil d'administration pour votre engagement indéfectible dans les bons comme dans les moments difficiles.

**Patricia Chardon Kaufmann**  
Présidente





## COMPTES DE RÉSULTAT

	2023/2024 (CHF)	en % total des produits	2022/2023 (CHF)
Recettes transports été +	999'305	8.5	1'040'197
Recettes transports hiver	6'711'527	57.0	6'245'698
Recettes restaurants et logements	3'816'436	32.5	3'717'733
Autres produits	239'387	2.0	234'451
<b>Chiffre d'affaires =</b>	<b>11'766'655</b>	<b>100.0</b>	<b>11'238'079</b>
Frais de personnel (secteur transports) -	3'274'158	27.4	2'978'518
Frais d'entretien	592'213	5.5	600'075
Electricité et carburant	605'505	5.1	536'513
Assurances	73'130	0.6	67'323
Administration	311'053	2.6	278'794
Publicité	326'790	2.8	305'432
Autres dépenses	125'569	1.1	133'941
Exploitation des restaurants	3'290'599	28.0	3'071'283
<b>EBITDA =</b>	<b>3'167'638</b>	<b>26.9</b>	<b>3'266'199</b>
Charges financières -	198'805		190'280
Autres charges financières	97'096		47'603
Autres recettes financières +	1'440		2'192
Impôts -	51'828		94'700
<b>CASH FLOW =</b>	<b>2'821'349</b>	<b>24.0</b>	<b>2'935'808</b>
Charges extraordinaires -	-		5'392
Produits extraordinaires +	61'858		1'000
Subvention Covid-19 +	-		1'068'550
Provision GH St-Luc SA -	310'000		380'400
Amortissements ordinaires et immédiats -	2'563'402	21.8	2'549'733
<b>Résultat de l'exercice =</b>	<b>9'805</b>	<b>0.1</b>	<b>1'069'833</b>

voir détails  
en page 17

## BILAN

Actif	30.04.2024 (CHF)	en % total du bilan	30.04.2023 (CHF)
Trésorerie	2'246'117		1'897'627
Débiteurs et actifs de régularisation	645'800		718'884
Titres	453'017		432'080
Stocks marchandises	150'426		165'853
<b>Actif circulant</b>	<b>3'495'360</b>	<b>13.8</b>	<b>3'214'444</b>
Participations	1'134'000		824'000
Immobilisations corporelles	20'716'705		22'017'100
<b>Actif immobilisé</b>	<b>21'850'705</b>	<b>86.2</b>	<b>22'841'100</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>25'346'065</b>	<b>100.0</b>	<b>26'055'544</b>
Passif	30.04.2024 (CHF)	en % total du bilan	30.04.2023 (CHF)
Créanciers et frais à payer	1'353'462		1'036'628
Remboursements de crédits et leasings, portant intérêt	1'550'117		1'517'303
Prêt Commune d'Anniviers, portant intérêt	265'000		265'000
Passifs de régularisation	480'482		442'723
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>3'649'061</b>	<b>14.4</b>	<b>3'261'654</b>
BCV, compte hypothécaire, portant intérêt	800'000		1'125'000
Prêts bancaires, portant intérêt	4'686'206		5'304'574
Prêt Commune d'Anniviers, portant intérêt	2'145'000		2'410'000
Prêts fournisseurs et leasings, port. intérêt	1'989'261		1'887'084
Crédits NPR	3'274'000		3'584'500
Provision GH St-Luc SA	690'400		380'400
<b>Capitaux étrangers à moyen et long terme</b>	<b>13'584'867</b>	<b>53.6</b>	<b>14'691'558</b>
Capital-actions	8'100'000		8'100'000
Résultat reporté	2'332		-1'067'501
Résultat de l'exercice	9'805		1'069'833
<b>Capitaux propres</b>	<b>8'112'137</b>	<b>32.0</b>	<b>8'102'332</b>
<b>Total du passif</b>	<b>25'346'065</b>	<b>100.0</b>	<b>26'055'544</b>





## INVESTISSEMENTS ET AMORTISSEMENTS

	État au 1.5.2023	Investisse- ments	Amortissements ordinaires	Amortissements immédiats	État au 30.4.2024
<b>Funiculaire St-Luc - Tignousa</b>	<b>1'432'300</b>	-	<b>195'300</b>	-	<b>1'237'000</b>
Infrastructure/tracé/supports	204'100	-	44'300	-	159'800
Superstructure (voie)	1'121'000	-	43'800	-	1'077'200
Electro-mécanique	27'200	-	27'200	-	-
Wagons	80'000	-	80'000	-	-
<b>Bâtiments / gares funiculaire</b>	<b>1'623'600</b>	-	<b>55'200</b>	-	<b>1'568'400</b>
<b>Télésièges</b>	<b>11'481'000</b>	<b>70'842</b>	<b>663'000</b>	<b>106'172</b>	<b>10'782'670</b>
Tsapé	2'730'000	106'172	160'000	106'172	2'570'000
Rotsé	3'926'600	-35'330	195'800	-	3'695'470
Forêt	4'824'400	-	307'200	-	4'517'200
<b>Téléskis</b>	<b>15'000</b>	<b>26'940</b>	<b>15'000</b>	<b>26'940</b>	-
St-Luc (5)	-	-	-	-	-
Chandolin (3)	15'000	26'940	15'000	26'940	-
<b>Immobiliers</b>	<b>3'797'500</b>	<b>111'868</b>	<b>220'340</b>	<b>78'393</b>	<b>3'610'635</b>
Terrains, bâtiment Rotsé	560'000	-	80'000	-	480'000
Restaurant Tignousa	1'357'000	34'490	49'240	15'250	1'327'000
Restaurant Le Tsapé	1'471'500	27'130	39'500	12'895	1'446'235
Tsigère La Cohà	92'000	32'107	8'000	32'107	84'000
Cabane Bella-Tola	56'000	6'164	11'000	6'164	45'000
Gîte du Prilet	45'000	11'977	11'000	11'977	34'000
Entrepôt sous terrasse Tignousa	113'000	-	11'300	-	101'700
Tsigère des planètes	103'000	-	10'300	-	92'700
<b>Garages et véhicules</b>	<b>1'262'200</b>	<b>573'069</b>	<b>356'425</b>	<b>58'644</b>	<b>1'420'200</b>
Garages Tignousa et Chandolin	763'300	15'425	34'625	-	744'100
Véhicules - dameuses	498'900	557'644	321'800	58'644	676'100
<b>Installations d'enneigement</b>	<b>1'796'000</b>	<b>107'321</b>	<b>230'000</b>	<b>107'321</b>	<b>1'566'000</b>
Prilet	210'000	-	21'000	-	189'000
Tignousa + Col	236'000	-	24'000	-	212'000
Piste du funiculaire + Forêt-Rotzé	874'000	-	128'000	-	746'000
Chandolin	476'000	-	57'000	-	419'000
Captation Illsee	-	107'321	-	107'321	-
<b>Divers</b>	<b>609'500</b>	<b>372'967</b>	<b>77'700</b>	<b>372'967</b>	<b>531'800</b>
Infrastructures, pistes, routes	277'200	239'575	27'700	239'575	249'500
Réseau informatique et fibre optique	20'000	30'506	4'000	30'506	16'000
Système + automate SkiData	81'000	5'084	16'000	5'084	65'000
Objets mobiliers	63'000	22'832	13'000	22'832	50'000
Revitalisation Chemin des Planètes	168'300	2'692	17'000	2'692	151'300
Snowsatt et relevé domaine skiable	-	72'278	-	72'278	-
	<b>22'017'100</b>	<b>1'263'007</b>	<b>1'812'965</b>	<b>750'437</b>	<b>20'716'705</b>

### Récapitulation

Investissements cumulés	82'088'556	100.0%
Amortissements cumulés	-61'371'851	-74.8%
<b>Valeur comptable au 30.4.2024</b>	<b>20'716'705</b>	<b>25.2%</b>



## COMPTES D'EXPLOITATION DES RESTAURANTS

	Restaurant Tignousa	%	Restaurant Le Tsapé	%	Cabane Bella-Tola	%
Produits : restauration hébergement	+ 1'171'955 100'846	100.0	552'272 —	100.0	773'668 249'225	100.0
Achats de marchandises	- 392'553	33.5	155'716	28.2	227'367	29.4
<b>Marge 1</b>	<b>= 880'248</b>	<b>66.5</b>	<b>396'556</b>	<b>71.8</b>	<b>795'526</b>	<b>70.6</b>
Charges de personnel	- 490'095	38.5	220'391	39.9	423'489	41.4
<b>Marge 2</b>	<b>= 390'153</b>	<b>30.7</b>	<b>176'165</b>	<b>31.9</b>	<b>372'037</b>	<b>36.4</b>
Achats petit matériel d'exploitation	- 42'178		9'628		17'136	
Entretien mobilier et machines	35'136		8'823		8'389	
Electricité, gaz, eau	75'287		27'627		26'713	
Taxes et patentes	6'565		3'131		1'174	
Assurances	8'000		4'000		1'000	
Charges administratives	27'066		9'553		15'987	
Publicité, promotion	22'192		10'719		16'690	
Locations	—		—		101'145	
Centre de Loisirs du Prilet						
<b>EBITDA résultat avant intérêts et amortissements</b>	<b>= 173'729</b>	<b>13.6</b>	<b>102'684</b>	<b>18.6</b>	<b>183'803</b>	<b>18.0</b>

	Tsigère La Cohà	%	Gîte du Prilet	%	Total 2023-2024	%	Total 2022-2023	%
Produits : restauration hébergement	+ 313'966 —	100.0	549'982 104'522	100.0	3'361'843 454'593	100.0	3'270'075 447'658	100.0
Achats de marchandises	- 92'094	29.3	170'095	26.0	1'037'825	30.9	1'004'032	30.7
<b>Marge 1</b>	<b>= 221'872</b>	<b>70.7</b>	<b>484'409</b>	<b>74.0</b>	<b>2'778'611</b>	<b>69.1</b>	<b>2'713'701</b>	<b>69.3</b>
Charges de personnel	- 121'638	38.7	305'596	46.7	1'561'209	40.9	1'415'621	38.1
<b>Marge 2</b>	<b>= 100'234</b>	<b>31.9</b>	<b>178'813</b>	<b>27.3</b>	<b>1'217'402</b>	<b>31.9</b>	<b>1'298'080</b>	<b>34.9</b>
Achats petit matériel d'exploitation	- 15'053		26'688		110'683		104'713	
Entretien mobilier et machines	2'895		9'878		65'121		66'922	
Electricité, gaz, eau	7'995		19'173		156'795		113'724	
Taxes et patentes	877		5'090		16'837		18'580	
Assurances	2'000		—		15'000		15'000	
Charges administratives	5'576		15'444		73'626		77'759	
Publicité, promotion	8'219		14'122		71'942		65'462	
Locations	—		72'000		173'145		173'976	
Centre de Loisirs du Prilet			8'416		8'416		15'494	
<b>EBITDA résultat avant intérêts et amortissements</b>	<b>= 57'619</b>	<b>18.4</b>	<b>8'002</b>	<b>1.5</b>	<b>525'837</b>	<b>13.8</b>	<b>646'450</b>	<b>17.4</b>





# TABLEAU DE FINANCEMENT

	Entrées liquidités	Sorties liquidités	Augmentation FRN*	Diminution FRN *
<b>Secteur exploitation</b>				
Produits des transports	7'710'832			
Produits des restaurants et logements	3'816'436			
Autres produits	239'387			
	<b>11'766'655</b>			
Charges de personnel		3'224'158		
Frais d'exploitation/entretien		2'084'260		
Charges des restaurants		3'290'599		
Frais des capitaux et impôts		346'289		
		<b>8'945'306</b>		
<b>Financement interne (cash-flow)</b>			<b>2'821'349</b>	
<b>Secteur des investissements</b>				
Télésièges, téléskis		97'782		
Enneigement		107'321		
Garage et véhicules		573'069		
Restaurants : bâtiment et mobilier		111'868		
Infrastructures, réseau informatique		272'773		
Système SkiData		5'084		
Objets mobiliers et Snowsat		95'110		
<b>Sortie nette de liquidités</b>				<b>1'263'007</b>
<b>Secteur de financement</b>				
Leasing dameuse	499'000			
Leasing véhicule	34'262			
Recettes extraordinaires	61'858			
Provision GH St-Luc SA		310'000		
Remboursements supplémentaires		134'836		
Remboursement crédits 24-25		1'815'117		
<b>Sortie nette de liquidités</b>				<b>1'664'833</b>
<b>Variation du fonds de roulement net</b>				
Etat initial	- 47'210			
Etat final	- 153'701			
<b>Modification du fonds de roulement</b>			<b>106'491</b>	
			2'927'840	2'927'840

# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

## INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES MIS EN APPLICATION DANS LES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (articles 957 à 962 CO).

## INDICATIONS, VENTILATION ET EXPLICATIONS POUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

<b>1</b>	Nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle n'est pas supérieur à	<b>30.4.2024</b> 250	<b>30.4.2023</b> 250
<b>2</b>	Cautionnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers	- La société s'est engagée à garantir le déficit de l'Observatoire FXB pour un montant maximal de CHF 33'350.-. - Cautionnement d'un prêt de CHF 600'000.- auprès de la BCVs en faveur de la filiale GH St-Luc SA.	
<b>3</b>	Actifs mis en gage ou cédés pour garantir les engagements de la société	L'ensemble des immeubles, installations et terrains.	
<b>4</b>	Dettes découlant des contrats de leasing	<b>30.04.2024</b> CHF 2'754'126.35	<b>30.04.2023</b> CHF 2'617'970.40
<b>5</b>	Dettes envers les institutions de prévoyance	Aucune. Au 31.12.2023, notre degré de couverture est de 112.92% (104.41% au 31.12.2022).	
<b>6</b>	Participations dans d'autres sociétés	<b>30.4.2024</b> CHF 690'000.- CHF 444'000.-	<b>30.4.2023</b> CHF 380'000.- CHF 444'000.-
		La société détient le 100% de GH St-Luc SA, à Anniviers, pour une valeur au bilan de CHF 690'000.-, ainsi que 65.77% de la société Restaurant du Prilet SA, à Anniviers, pour une valeur de CHF 444'000.-.	
<b>7</b>	Actions propres détenues par la Société	<b>30.4.2024</b> 18	<b>30.4.2023</b> 18
<b>8</b>	Augmentation autorisée ou conditionnelle du capital	Aucune.	
<b>9</b>	Autres informations prescrites par la loi	<b>30.4.2024</b> néant	<b>30.4.2023</b> néant
<b>10</b>	Autres indications		

### Droits de superficie

La plupart de nos bâtiments et installations sont situés sur des terrains appartenant aux consortages des Alpes de St-Luc et Chandolin ainsi qu'aux bourgeoisies de St-Luc et Chandolin. Les droits de superficie sont réglés par des conventions.

### Prêts COVID

Afin de garantir les liquidités, la société a contracté en 2020 un crédit COVID-19 cautionné pour un montant de CHF 500'000.-. Le taux d'intérêt est passé de 0% à 1.5% dès le 31 mars 2023. La part à court terme au 30 avril 2024 s'élève à CHF 83'333.-. Un crédit supplémentaire COVID-19 cautionné a été contracté en 2021 pour un total de CHF 365'919.-. Le taux d'intérêt est passé de 0.5% à 2% dès le 31 mars 2023. La part à court terme au 30 avril 2024 s'élève à CHF 91'480.-. Les conditions de taux peuvent être adaptées aux évolutions du marché au 31 mars de chaque année selon les prescriptions du Département fédéral des finances en la matière. L'entreprise prévoit de rembourser les crédits COVID-19 d'ici au 30 avril 2029. Pendant la durée du recours au crédit COVID-19, l'entreprise peut uniquement effectuer des investissements de remplacement d'actifs immobilisés. Elle ne peut distribuer de dividendes, ni de tantièmes, ni rembourser des apports en capital. De plus, d'autres restrictions s'appliquent à l'octroi et au remboursement de prêts à des sociétés du groupe et aux propriétaires.

### Aides pour cas de rigueur

La société a reçu une aide pour cas de rigueur le 28 mai 2021 de la part du canton du Valais pour un montant total de CHF 42'872.-. Ce montant concernait l'exercice 2020/2021 et avait été comptabilisé dans les recettes d'établissement. Dès l'octroi des aides pour cas de rigueur, et pour les trois exercices suivants ou jusqu'au remboursement des aides obtenues, la société n'a pas le droit de décider ou de distribuer de dividendes ou de tantièmes, de rembourser des apports en capital, d'octroyer des prêts à ses propriétaires et de transférer les fonds accordés à une société du groupe qui lui est liée directement ou indirectement et n'a pas son siège en Suisse; il lui est toutefois permis en particulier de s'acquitter d'obligations préexistantes de paiement d'intérêts et d'amortissements à l'intérieur d'un groupe.

### Produits et charges extraordinaires

**Produits extraordinaires** : la société a reçu lors de l'exercice 2022/2023 un soutien COVID-19 pour le transport touristique de la part de la Confédération pour un montant de CHF 474'911.- et de la part du Canton du Valais pour CHF 593'639.-. Suite à ces aides, la société s'engage à ne pas verser de dividendes pour les années 2020, 2021 et 2022.

**Charges extraordinaires** : Compte tenu de la situation financière de la société GH St-Luc SA détenue à 100% par la société, une provision de CHF 380'400.- a été constituée sur l'exercice 2022/2023. Pour l'exercice 2023/2024, une provision supplémentaire de CHF 310'000.- a été constituée.



# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

## RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE FUNICULAIRE ST-LUC – CHANDOLIN SA A ANNIVIERS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre société pour l'exercice arrêté au 30 avril 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées.

Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels, ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan, ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

FIDUCIAIRE FIDAG SA

Anne-Laure Rey  
Experte-réviseur agréée  
Réviseur responsable

Alain Reichenbach  
Expert-réviseur agréé

Sierre, le 27 août 2024

## PROPOSITIONS RELATIVES À L'EMPLOI DU RÉSULTAT AU BILAN

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée des actionnaires :

- d'accepter le 59e rapport de gestion
- d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2023/2024 tels que présentés
- de donner décharge au Conseil d'administration
- d'approuver la proposition d'utilisation du résultat au bilan, soit :

bénéfice reporté au début de l'exercice	CHF	2'332.00
bénéfice de l'exercice 2023/2024	CHF	9'805.00
<b>bénéfice au bilan au 30 avril 2024</b>	<b>CHF</b>	<b>12'137.00</b>
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	CHF	- 500.00
<b>Report à nouveau</b>	<b>CHF</b>	<b>11'637.00</b>

# ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ

	Construction/ Rénovation	Débit/h	Alt. départ	Alt. arrivée	Dénivelé	Longueur
1. Funiculaire St-Luc/Tignousa	1994	1200	1680	2180	500	1300
2. Télésiège Chandolin/Le Tsapé	2005	1400	1940	2470	530	1435
3. Télésiège Les Cohards-Le Rotsé	2020	1400	2200	2600	370	765
4. Télésiège La Forêt	2015	1600	1965	2600	635	1770
5. Télésiège Illhorn	1993	600	2100	2600	500	1900
6. Télésiège Les Etables	1971	400	2300	2450	150	400
7. Télésiège La Tza	1993	120	2430	2480	50	220
8. Télésiège Tignousa	1964/71/85/93	1000	2175	2440	265	1000
9. Télésiège Ecole	1984/94	280	2170	2195	25	155
10. Télésiège Col des Ombrintzes	1968/86	1000	2315	2770	455	1815
11. Télésiège Pas-de-Boeuf	1973/02	700	2280	2750	470	2100
12. Télésiège Bella-Tola	1983/92	780	2590	2980	390	1130
<b>Total</b>		<b>10480</b>			<b>4340</b>	<b>13990</b>

## INFRASTRUCTURES

- Domaine skiable de 3'200 ha, situé entre 1'650 et 3'000 m.
- 60 km de pistes balisées, dont 12 km enneigées mécaniquement
- Tignousa Planet Park, Chemin des Planètes, parcours de trail running, Tsigère des Planètes, ...
- Piste de luge homologuée, Rando Parc, 3 pistes de descente VTT, Funslope
- Parkings Funiculaire : 120 places
- Télésièges : 225 places
- Forêt : 150 places

## RESTAURATION ET HÉBERGEMENT

- Chandolin – Le Tsapé (2'470 m), 160 places int./300 places ext.
- St-Luc – Tignousa (2'180 m), 400 places int./350 places ext.
- Logement de groupes 31 lits / Tignousa
- Cabane + restaurant Bella-Tola (2'340 m), 41 lits / 80 places int./150 places ext.
- Buvette-restaurant Tsigère La Cohà (2'320 m), 30 places int./60 places ext.
- Gîte du Prilet (1'650 m), 18 lits / 60 places int./70 places ext.

## TERRAINS

- Chandolin 16'698 m<sup>2</sup>
- St-Luc 59'816 m<sup>2</sup>







**FUNICULAIRE  
ST-LUC/CHANDOLIN SA**

Route du Funiculaire, 93  
CH - 3961 St-Luc

T +41 27 476 15 50  
[info@funiluc.ch](mailto:info@funiluc.ch)

